



Mardi 29 janvier 2019

Déclaration liminaire CTSD de la Loire

M.l'Inspecteur d'Académie, Mmes et Ms les membres du CTSD,

Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter de la part de l'UNSA Education, nos meilleurs vœux pour cette année 2019 en vous souhaitant toute la sérénité nécessaire pour relever les défis qui se présentent à notre service public d'éducation.

Concernant la carte scolaire, dans le premier degré, la dotation, bien que positive malgré une baisse démographique, ne permettra pas de répondre à la fois aux priorités ministérielles et aux besoins identifiés sur le terrain :

- achever le dédoublement voulu pour les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire
- préserver et structurer l'offre éducative en milieu rural
- améliorer les conditions d'enseignement en maternelle où les classes sont très souvent surchargées au regard des enjeux de réduction des inégalités dès le plus jeune âge
- consolider les RASED
- avoir des marges pour avancer sur la direction d'école inscrite à l'agenda social à la demande du SE-Unsa

Concernant la communication des décisions ou projets, nous vous avons demandé lundi dernier lors du groupe de travail que les équipes soient informées par l'Inspection Académique ou consultées si discussion il y a. Plusieurs collègues nous ont fait remonter ce manque de dialogue entre l'administration et les équipes d'écoles. Certaines équipes sont même informées par leur mairie avant de l'être par leur supérieur hiérarchique. L'Unsa Education regrette cette façon de travailler qui semble ne donner aucune crédibilité aux enseignants sur des mesures qui les concernent directement.

Le pôle de remplacement, déjà très souvent en souffrance, va semble-t-il, payer le prix fort dans les décisions prises cette année par vous-mêmes en termes de postes. Nous ne pouvons que nous interroger et vous questionner sur la politique menée dans ce domaine par vos services ? Allons-nous nous diriger vers un service effectué par nombre de contractuels ?

Dans le second degré, la carte scolaire affiche pour l'essentiel un redéploiement de moyens entre académies. Le SE-Unsa dénonce cet effet d'annonce qui laisse entendre que rien ne changera alors qu'il s'agit bel et bien de récupérer des heures postes pour les transformer en heures supplémentaires. Ces mesures vont mettre encore un peu plus sous pression les établissements alors que les enseignants ont exprimé leur opposition à la deuxième heure supplémentaire imposée, au travers de la pétition lancée par le SE-Unsa en septembre.

Si le ministre défend un maintien des moyens d'enseignements, l'Unsa Education considère que le quotidien sera dégradé pour les élèves comme pour les enseignants, à un moment où les établissements vont devoir accueillir environ 32 000 élèves de plus et mettre en œuvre les réformes du lycée général et technologique ainsi que de la voie professionnelle.

Si l'objectif premier de la réforme du lycée général et technologique est de donner le choix aux élèves de construire un parcours scolaire et professionnel individualisé, l'Unsa Education regrette amèrement la méthode employée pour mener à bien cette réforme :

- calendrier plus que contraint
- quelle formation pour les professeurs principaux qui se retrouvent face aux inquiétudes des élèves et de leurs familles pour le choix des spécialités de première ?
- quels enseignants seront volontaires pour prendre en charge l'enseignement des sciences du numérique et de technologie qui apparaît dans les programmes de seconde ? et avec quelle formation ?
- quels sont les attendus de l'enseignement supérieur de 2021 ?
- et enfin quel sera l'impact de cette réforme sur les emplois du temps des élèves et des enseignants et donc de leurs conditions de travail ?

Les établissements devront-ils être ouverts le mercredi après-midi ou le samedi matin pour répondre aux nombreux choix des familles, auxquelles M. le Ministre promet une totale liberté ?

L'Unsa Education, à plusieurs reprises, a répété à nos dirigeants que le temps de l'éducation est un temps long. C'est pourquoi nous regrettons une telle précipitation dans la mise en œuvre de cette réforme porteuse d'un vrai changement de paradigme que les personnels se devront d'intégrer avant d'en informer les usagers.

De plus, pour l'UNSA Education, les PLP doivent être respectés et leur investissement reconnu. Une mise en œuvre progressive de la réforme doit être envisagée en dégagant des moyens en temps de travail collectif. Par ailleurs, l'UNSA Education continue de revendiquer l'alignement de l'indemnité liée aux classes à examen (ISS voie pro) avec la

pondération des LGT, plus juste et avantageuse et la création d'une indemnité pour la prise en charge de la certification en CCF.

Au niveau de l'ASH et de la prise en compte de la difficulté scolaire reconnue avec des projets personnalisés de scolarisation pour nombre d'élèves, la création de deux postes d'ULIS est essentielle mais sera-t-elle suffisante ? Les RASED semblent rester les parents pauvres de la lutte contre la difficulté scolaire.

En parallèle à cela, pouvez-vous M. le DASEN nous dire si la carte des ITEP ou SESSAD sous décision de l'Agence Régionale de la Santé va évoluer et venir aider l'école publique ? Ce soutien est primordial dans l'accueil de jeunes qui, actuellement, mettent à mal les collègues dans nombre d'écoles, par des comportements qui nécessitent des prises en charges très particulières que l'école ne peut assumer seule.

Dans un contexte social sous tension, l'Unsa Education rappelle, dans son manifeste intitulé « Oxygène », l'importance du passage d'une organisation verticale et descendante à des démarches horizontales et circulaires, la prise en compte des diverses expertises dont celle des usagers ainsi que la fabrication d'une pensée complexe et partagée à la place d'une pensée unique imposée... Autant de pistes qu'il convient d'expérimenter et de valoriser.

Pour l'UNSA Education,

Vincent ROME, Mehdi DARDOURI et Maëlle LAURENT